

## **Activité Partielle de Longue Durée (APLD)**

Alors que le gouvernement annonce l'arrêt de certaines des subventions aux entreprises qui avaient été mises en place au début de la crise sanitaire, la direction de PSA/Stellantis a proposé un accord APLD pour continuer à toucher des aides. Cet accord entre en application à compter du 1<sup>er</sup> septembre à Rennes, pour une durée maximale de trois ans.

### **Que permet cet accord APLD ?**

- PSA/Stellantis touchera 60 % des salaires de la part de l'Etat en cas de chômage partiel pour les CDI, quel qu'en soit le motif. Alors que le taux avait baissé avec l'Activité Partielle (AP).
- Pour les salariés, la rémunération sera de 70 % du brut (soit 84 % du net) au lieu de 60 % du brut (72 % du net) depuis le 1<sup>er</sup> juillet.
- Les cadres sont payés à 100 %, comme c'était déjà le cas dans le cadre de l'AP.
- La direction doit proposer des formations sur les jours chômés afin de maintenir la rémunération à 100 %

### **Pourquoi la CGT n'a pas signé l'accord APLD ?**

PSA/Stellantis n'est pas une entreprise en difficulté, loin de là ! Cette année encore, malgré la crise sanitaire et la pénurie de composants électroniques, ce sont 6 milliards d'euros de profit qui ont été réalisés au 1<sup>er</sup> semestre.

Pour la CGT, il n'y a aucune raison que PSA/Stellantis soit subventionné par l'Etat.

**L'argent de l'Etat aurait une bien plus grande utilité pour financer les services publics, à commencer par les hôpitaux !**

Les salariés n'ont aucune responsabilité dans la gestion chaotique de la production.

La CGT revendique le paiement à 100 % des salaires par PSA/Stellantis pour tous, y compris les intérimaires. Les patrons des fournisseurs et sous-traitants doivent payer également les salaires à 100 %.

## **Passage en une seule équipe = intérimaires sacrifiés !**

Vendredi 3 septembre, la direction a brutalement annoncé que l'usine passerait en une seule équipe de production à partir du lundi 13 septembre, pour une durée indéterminée...

Cela ne concerne pas CPL Quais, qui reste en 2 équipes, ni l'Emboutissage, qui passe de 3 équipes à 2.

- Les horaires prévus par la direction sont ceux du matin (5h30 – 13h16), avec une cadence de production accélérée : **203 véhicules/jour au lieu de 200 en août !**
- 30 % des CDI de l'équipe de l'après-midi travailleront le matin à la place des intérimaires. Les 70 % restant seront en chômage partiel. Ceci alternativement chaque semaine et sans équité garantie.
- Les primes d'horaire restent versées

Au-delà des problèmes d'organisation personnelle et familiale, et des horaires qui auraient pu être compatibles avec une vie « normale », ce sont avant tout les intérimaires qui sont sacrifiés. Ils vont tous perdre leur travail et leur salaire !

Pour les CDI, c'est aussi une perte de rémunération conséquente avec le chômage partiel.

**Tout cela est inadmissible !**

## **La CGT revendique :**

**Le paiement à 100 % des salaires pendant les jours chômés**

**La baisse des cadences et la répartition du travail entre tous, y compris les intérimaires.**